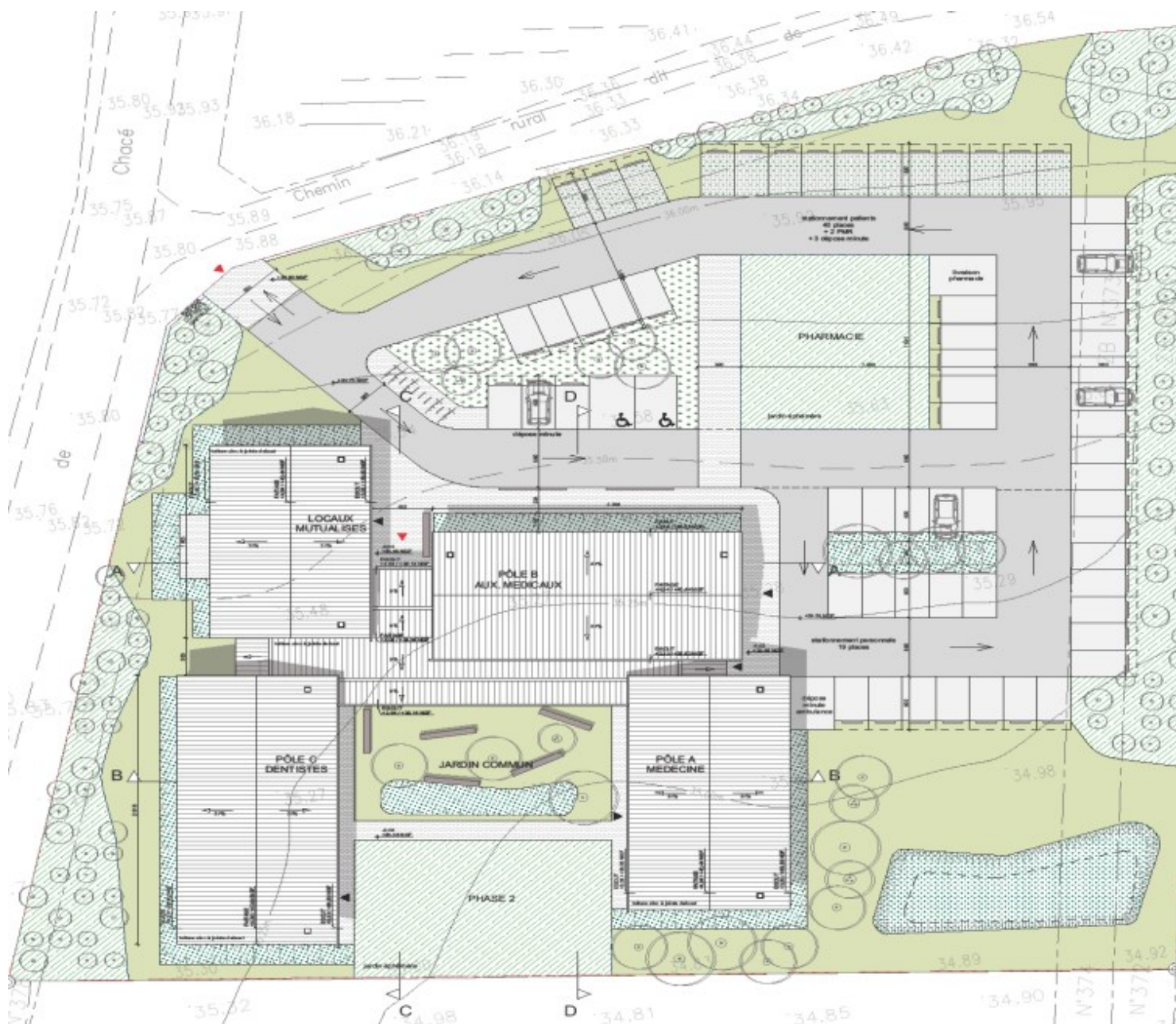


**BONNE  
SAINT  
VALENTIN**



**PLAN de la MAISON de SANTÉ  
ENQUÊTE PUBLIQUE**



## **MAISON de SANTÉ - ENQUÊTE PUBLIQUE**

La réalisation de la Maison de Santé implantée sur la commune déléguée de Saint Cyr-en-Bourg, nécessite une modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du secteur Saumur Loire Développement (SLD).

Cette modification répond aux trois objets suivants :

- ◆ Les mises à jour, en raison d'erreurs matérielles, sur l'aménagement paysager de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) SCB-2 avec une mise à l'échelle de la représentation graphique.
- ◆ La diminution de 10 à 5 mètres de la « zone non aedificandi » en cohérence entre la partie graphique et celle écrite de l'OAP SCB-2, en raison d'une erreur matérielle et pour répondre au projet.
- ◆ La modification de l'OAP SCB-2 du règlement de la zone 1AUe pour permettre l'implantation d'une pharmacie sur cet espace en complément de la maison de santé, à la demande de la pharmacienne de Brézé.

La démarche pour réaliser cette modification nécessite une **enquête publique** qui aura lieu du 15 février au 18 mars 2022. Pendant cette période, des registres seront à votre disposition dans chaque Mairie déléguée de Bellevigne-les-Châteaux pour porter vos éventuelles observations.

Le commissaire enquêteur sera à votre disposition aux dates et heures suivantes :

- A la Mairie déléguée de Brézé, le 23 février 2022 de 14h à 17h.

- A la Mairie déléguée de Saint Cyr-en-Bourg, le 15 février 2022 de 14h à 17h.

- A la Mairie déléguée de Chacé, le 12 mars 2022 de 9h à 12h (salle d'honneur du château)

### **TÉLÉTHON DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021 à BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX**



Dans un climat chaleureux, le téléthon 2021 s'est tenu en partie, dans la salle des sports de Saint Cyr-en-Bourg.

Dès 8 heures, les membres du CCAS, le comité des fêtes de Chacé et quelques bénévoles se tenaient prêts à accueillir les premiers marcheurs.

Ils étaient 86 sur les routes et les chemins de Bellevigne-les-Châteaux.

Deux parcours au choix : 5 ou 11 kms.

Toute la matinée, jeunes et adultes ont testé des jeux anciens, des jeux d'adresse et pratiqué l'escalade.

Les bibliothèques et l'association côté fil côté cadre étaient présentes.

Ambiance musicale avec l'Harmonie de Varrains-Chacé.

Bénévoles et comité des fêtes ont proposés un excellent vin chaud.

Et pour clôturer cette journée Téléthon, la chorale Vocalisa s'est produite l'après-midi, dans la salle du Moutier.

Le CCAS remercie l'ensemble des donateurs et des participants pour la réussite du TÉLÉTHON 2021.

La somme de 3 219,80 € a été remis à l'AFM

(randonnée 972,50 €, jeux et escalade 48 €, bibliothèques 66 €, buvette 175 €, vente de tartes salées 423 €, concert Vocalisa 236,30 €, dons divers 953 €).



**A Bellevigne-les-Châteaux**  
**Samedi 25 juin 2022**  
 Place du Collier Chacé dès 10 h

Feu d'artifice

Années 80

EXPOSANTS

Renseignements au  
02 41 52 97 23

ESPACE JEUX D'ARCADE

Soirée Paëlla  
sur réservation

BOUQUETTE

A 20 H 30 CONCERT  
Avec Christelle et Loïc !

Spectacles et chants par les  
Associations CHACÉ CROISÉ  
et VOCALISA initiation au  
Rubik' cube Expositions  
affiches et objets d'époque

Expo de  
véhicules  
YOUNGTIMERS

Soyez Fun et venez en tenue DISCO !

SAUMUR VAL DE LOIRE  
AGGLOMÉRATION

Bellevigne  
Châteaux

## FÊTE du CHÂTEAU

La fête du Château se déroulera le samedi 25 juin prochain sous le thème : "Les Années 80".

La commune lance un appel à tous les passionnés et possesseurs d'objets ou articles de cette période afin d'organiser une exposition. Désireux de partager cette passion et de s'associer à la manifestation, nous vous invitons à vous faire connaître auprès des Mairies déléguées.

Ouvrez vos placards,  
retournez dans vos greniers...

## CONCOURS PHOTOS A vos appareils !!!

La commission  
Vie sociale et associative  
de Bellevigne-les-Châteaux  
vous informe qu'un  
2<sup>ème</sup> concours photo est  
en préparation.



Le thème portera sur le  
**Patrimoine de la commune**  
et se déroulera du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2022.

Dès que possible, nous vous informerons des modalités d'inscription et du règlement qui seront à demander dans les Mairies déléguées ou à télécharger sur le site de la commune.

## REPAS des AÎNÉS

Le repas des aînés prévu le 27 février est repoussé à une date ultérieure.  
(application des règles sanitaires)

## SEMAINE MULTISPORTS

Vu les conditions sanitaires actuelles,  
la semaine multisports des vacances de février est annulée.



## NOUVEAU à BRÉZÉ

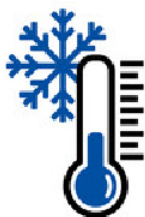
Le jeudi de 18h00 à 21h30 environ,  
FOOD TRUCK BURGER / HOT DOG  
(emplacement parking de l'église).

## Un NOUVEL ARTISAN sur la COMMUNE de BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX

CAPAO & Fils Location Terrassement  
52 ruelle de la Lande, Saint Cyr-en-Bourg, 49 260 Bellevigne-les-Châteaux

Tél. 07 68 57 60 85 ou [cft99@hotmail.com](mailto:cft99@hotmail.com)

## **Pour INFORMATION aux RIVERAINS de BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX**



Les CUMA l'ÉPI et CUMA l'ÉOLE installent 11 nouvelles tours antigel sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux en janvier 2022. Ces dispositifs ont pour objet de protéger les vignes contre le gel printanier responsable de perte importante de récolte.

Ces tours antigel sont susceptibles de démarrer entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai si des températures négatives sont constatées.

Ces dispositifs sont implantés sur les lieux-dit : les Terres Rouges, la Lonière, les Villaises, le Champs Piccard.

### **REPRISE d'un COMMERCE**

L'ancienne épicerie du centre bourg de Brézé est en cours de reprise.

La commune qui est propriétaire va mettre en conformité l'électricité,...

L'ouverture se fera certainement au début de l'été.

### **BIBLIOTHÈQUE de CHACÉ**

Calendrier des marmites aux histoires (4/8 ans)  
1<sup>er</sup> trimestre 2022 : 26 janvier, 23 février et 23 mars 2022



#### **Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque**

Mercredi 16h à 18h

Jeudi 16h à 18h

Samedi 10h à 12h

### **SAINT CYR ANIMATION**

Dimanche 6 février 2022 à 15 heures  
à la salle du Moutier à Saint Cyr-en-Bourg

Pièce de théâtre "L'amour est dans les prés"  
Comédie jouée par la compagnie "les Artimbanques"

Tarifs : Adulte → 7 €, - de 14 ans → 3 €, Famille → 15 €

Pass vaccinal et masque obligatoire.

### **SOPHROLOGIE**

Stéphanie GUILLON, sophrologue à Chacé

sur RDV au **06 30 60 31 50**

**[stephanieguillon.sophrologue@gmail.com](mailto:stephanieguillon.sophrologue@gmail.com)**

Déplacements dans un rayon de 30 km autour de Saumur



## INSEE : MESURER pour COMPRENDRE

RECENSEMENT de la POPULATION  
(enquêtes de recensement de 2017 à 2021)

Commune de Bellevigne-les-Châteaux..... 3562 habitants.

Populations des communes déléguées :

Brézé : 1252

Chacé : 1439

Saint Cyr-en-Bourg : 871



### JOB DATING à MONTREUIL BELLAY




Vendredi 4 février de 9h00 à 13h00 à la Closerie

Plus de 60 emplois dans l'industrie, le commerce, les services,  
la restauration et la viticulture...

Retrouvez la liste des emplois proposés à partir du 27 janvier  
sur Facebook et [www.ville-montreuil-bellay.fr](http://www.ville-montreuil-bellay.fr)

### BROYAGE de BRANCHES à DOMICILE ou ENTRE VOISINS



Ce service propose d'assurer le broyage des branches issues  
de la taille et de l'élagage d'arbres et d'arbustes  
des habitants du territoire.

Ce service n'est pas accessible aux professionnels et collectivités.

Voir les tarifs sur le site.

Contact : [www.saumur-aggloproprete.fr](http://www.saumur-aggloproprete.fr) ou 02 41 50 44 67



### INTERDICTION du BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS



BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS VOUS EXPOSE À  
**UNE CONTRAVENTION DE 750 €**  
(art.R541-78, 14e du code de l'environnement)

Le brûlage à l'air libre c'est : des troubles du voisinage, générés par les odeurs et les fumées,  
et des risques d'incendies.

Le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante,  
dont les particules véhiculent des composés cancérigènes.

*L'utilisation et la vente d'équipements et d'incinérateurs de jardin sont interdites.*

*La qualité de l'air a des répercussions principalement sur notre santé et sur l'environnement.  
Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme  
(affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers).*

## **LUTTER contre les DÉPÔTS ILLÉGAUX de DÉCHETS ou DÉPÔTS SAUVAGES**

Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des Français, sur l'environnement, la nature et sur la santé publique.

Jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats et autres déchets de bricolage ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois... : la notion de dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », recouvre de multiples infractions, dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (environnement, pénal, forestier...).

Informez sur l'itinérance des déchets : les lâchers de ballons par exemple polluent les océans, les mégots jetés dans la rue, quant à eux, terminent leur course dans les égouts et finissent en mer.

Le Maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.



### **MAÎTRISE de la VÉGÉTATION aux ABORDS de la VOIE FERRÉE (ligne SAUMUR - THOUARS)**



La SNCF Réseau, gestionnaire du réseau national, garantit la sécurité des voyageurs, préserve la régularité des circulations, protège les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications,...).

Des travaux de maîtrise de la végétation seront réalisés sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux **entre le 21 février et le 11 mars.**

Ces travaux génèrent du bruit, lié au fonctionnement des engins. Consciente des nuisances occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

[bpl.sncf-reseau.com](http://bpl.sncf-reseau.com)

[maitrisevegetation@reseau.sncf.fr](mailto:maitrisevegetation@reseau.sncf.fr)

### **PERMANENCE des CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**

Madame Jocelyne MARTIN et Monsieur Bruno CHEPTOU  
tiendront leur permanence le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois  
de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Chacé

### *Séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2021*

#### **1°) Rapport d'activité 2020 sur le prix et la qualité de service de l'eau potable et l'assainissement :**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel 2020, sur les prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement, de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

## *Séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2021 (suite)*

### **2°) Effacement des réseaux :**

Le Conseil Municipal accepte de verser un fonds de concours de 20% au SIEMML, d'un montant de 46 429,56 €, pour l'effacement des réseaux basse tension électrique et d'éclairage public, et valide le montant de 48 889,26 € TTC attribué à ORANGE, pour effectuer les travaux de génie civil de télécommunications, rue des Belles Caves, commune déléguée de Brézé.

### **3°) Maison de santé pluridisciplinaire :**

Le Conseil Municipal approuve l'avant projet définitif (APD) pour la construction de la maison de santé pluri-professionnelle.

Considérant la nécessité, pour la maîtrise d'œuvre, de réaliser une étude géotechnique de conception d'avant-projet et de projet, le Conseil Municipal approuve le devis de la société GÉOTECHNIQUE, pour un montant de 8 172 € TTC.

### **4°) Convention de balayage :**

Le Conseil Municipal accepte la convention de balayage mécanique des caniveaux, à raison de 6 passages par an par la SEMA-E, avec possibilité de passages complémentaires, pour un montant de 2 483,40 € TTC par passage.

### **5°) Versement d'un fonds de concours :**

Le Conseil Municipal décide de verser au SIEMML un fonds de concours de 75% d'un montant de 593,22 € pour la réparation de l'éclairage public, rue du Haut Mont à Brézé.

### **6°) Décision modificative n°1 :**

Le conseil Municipal approuve la décision modificative portant sur la somme de 250 €, afin de respecter l'équilibre du budget.

## *Séance du Conseil Municipal du 17 janvier 2022*

### **1°) Association Familles Rurales Intercommunale Enfance et Jeunesse (AFRIEJ) :**

Dans le cadre du contrat enfance et jeunesse, confié à l'AFRIEJ, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'association, une subvention annuelle de 18 250,20 €.

### **2°) Finances locales :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts, soit 289 198 €.

Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges 2021, le Conseil Municipal approuve le montant des attributions de compensation de la communauté d'agglomération d'un montant de 749 752,40 €.

### **3°) Maison de santé pluridisciplinaire :**

Après étude du projet pour une ouverture début 2024 d'un bâtiment de 864 m<sup>2</sup> divisé en 3 pôles, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel de 2 436 000 € HT et sollicite les subventions aux taux maximum auprès :

- de l'État : DETR : 22% - DSIL : 6%
- de la Région : Fonds MSP : 12% - Contrat Territoire Région (CTR) : 12%
- de l'Europe : Feder ITI : 22%.



## *Séance du Conseil Municipal du 17 janvier 2022 (suite)*

### **4°) Mise en accessibilité :**

Considérant les projets d'aménagement de la rue de La Poste à Chacé, de la rue de La Paleine (2<sup>ème</sup> phase) à Saint Cyr-en-Bourg, et des rues des Amandiers et de l'Hardeloup (1<sup>ère</sup> phase) à Brézé, le Conseil Municipal approuve l'estimation des travaux de 324 328,70 € et sollicite l'État pour une subvention au titre de la DETR aux taux maximum (35%) et le département pour une subvention au titre des amendes de police aux taux maximum (20%).

### **5 °) Remplacement d'un candélabre :**

Le Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours au SIEMML de 75%, soit 1 322,55 € pour le remplacement d'un candélabre rue Sous l'Ormeau (Saint Cyr-en-Bourg).

### **6°) École Louis Robineau à Chacé :**

Considérant la nécessité d'alimenter séparément les 2 chauffe-eau des classes élémentaires de l'école Louis Robineau, le Conseil Municipal valide le devis de la Société LESTABLE MOLISSON d'un montant de 1 089,44 € TTC.

### **7°) Affaires diverses :**

Suite à la présentation d'un projet éolien par un investisseur, le Conseil Municipal a donné un avis défavorable à l'unanimité à l'implantation d'éoliennes sur la commune.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'association PEPS pour son projet photovoltaïque sur la toiture du méthaniseur à Chacé. La société ENSOLEILLE-TOIT se chargera des études de faisabilité technique, financière, juridique et administrative, et organisera la mobilisation des acteurs locaux.

### **Dates à retenir**

- ◆ 6 février : *Concert Vocalisa et les Chats Noirs à Chouzé sur Loire*
- ◆ 6 février : *15h - Soirée théâtre - Salle du Moutier à Saint Cyr-en-Bourg*
- ◆ 27 février : *Repas des aînés de Bellevigne-les-Châteaux*

ANNULÉ

Prochain Conseil Municipal le  
14 février 2022 à 18 h30

*Envoyer vos articles en format WORD et vos  
photos en pièce jointe avant le 11 février 2022 à*

***[accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr](mailto:accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr)***

**Objet « gazette »**

*Pensez à consulter les panneaux d'informations*